

**COMITE DE LORRAINE**

**DE GYMNASTIQUE**

**REUNION du COMITE de DIRECTION du 19 septembre 2007**  
**MAISON DES SPORTS DE TOMBLAINE**

**Personnes présentes :**

MM. GAMBS-DIDOT-DAL ZUFFO-PETIT-MANSARD G-HOELTER D-DILLMANN-VINCENT  
Mmes DAUBINE-MERVELET-STAZSAK-DELAFONTAINE-HOELTER S- LUTZ HOELTER –  
MANSARD C

**Personnes excusées :** MM. BOUR-HOLLEVOET-HUVER

Mmes SUAREZ-GENEVAUX-PIERNOT-THOUVENOT

La séance est ouverte à 19 h 15 par Antoine GAMBS qui souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes et les remercie de leur présence et accueille Monsieur Raymond AUBRY, Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports qui nous fait l'honneur d' assister à une partie de la réunion. Il en est vivement remercié par le Président GAMBS.

Cette réunion débute avec un point sur le fonctionnement du Pôle de Forbach. M. AUBRY souligne au Comité Directeur la chance d'avoir un Pôle en Lorraine bénéficiant du soutien de la Ville de Forbach et de la mise à disposition par l'Etat de Mme STASZAK. Cependant manifestement, ce Pôle Espoir ne bénéficie pas du recrutement des meilleurs gymnastes lorrains ; actuellement, seuls des gymnastes de Forbach et un gymnaste de Yutz représentent les effectifs lorrains au pôle.

Le Directeur Régional souhaiterait un rassemblement autour de ce Pôle afin d'éviter de « la distance » entre les clubs, les comités et cette structure. Il propose une analyse affinée pour avoir un Pôle de référence des meilleurs gymnastes lorrains.

M. AUBRY termine son intervention en précisant qu'il est important que Forbach reste sur la carte des Pôles du Ministère de la Jeunesse et des Sports et que 2008 sera une année décisive.

Avant de clôturer l'entretien, il propose de répondre aux différentes questions qui pourraient être évoquées sur les missions des cadres techniques.

Le Président GAMBS fait part de son inquiétude concernant la situation des trois CTS qui sont de plus en plus sollicités par la FFG. La situation devient complexe par rapport aux intentions du MJS de ne pas renouveler le poste de Georges Mansard qui part en retraite à la fin de cette saison ; Christian Blaise fera lui aussi valoir ses droits à retraite en 2010 et ne restera donc qu' Astrid Staszak.

Concernant le pôle, le président GAMBS souligne que tout est fait pour le garder, qu'un projet est mis en place sur la détection pour construire un groupe lorrain GAM et GAF et que les objectifs de travail de ce groupe sont convergents avec ceux du pôle . Il rappelle que le niveau a sensiblement baissé concernant les résultats et qu'un travail important est à faire sur la jeunesse. Le président proposera que le Comité Régional s'engage sur l'embauche d'un cadre dont une partie de la mission sera consacrée à la détection. Il reste beaucoup d'efforts à faire pour réaliser ce projet.

Astrid Staszak souligne la valeur technique de l'encadrement du Pôle, ce qui, par ailleurs, n'a jamais été remis en cause.

Pour M. AUBRY, le fait de ne pas avoir que des Lorrains est un signe de qualité du Pôle et qu'il faut donc continuer à drainer les meilleurs espoirs de l'inter-région.

Le Président GAMBS remercie vivement M. AUBRY pour le soutien financier de la DRD à travers la subvention du CNDS.

Monsieur AUBRY reprend la parole et se dit prêt à sensibiliser le DTN à l'approche des échéances des 2 départs en retraite. Il donne un bref aperçu des aides de l'Etat (« Sport Emploi) et du Conseil Régional («Lorraine Emploi »)

Jean-Denis DAL ZUFFO a bien compris le message de suppression de poste de CTS mais s'interroge sur l'éventuel non remplacement du poste de Chr. BLAISE dans 2 ans. Monsieur AUBRY confirme que la nomination de CTS est faite par le MJS et que le DTN peut influencer sur la carte des postes. M. AUBRY s'engage à appuyer fortement cette demande au MJS. Sur la lorraine, actuellement, aucun candidat n'a le profil (professeur de sport). Le concours réservé au Haut Niveau recrute essentiellement pour les Pôles et il n'est pas sûr qu'il y ait des postes ouverts au concours. Monsieur AUBRY quitte la réunion et le Président GAMBS aborde la suite de l'ordre du jour.

### **1 – Bilan financier de l'année**

Le Président GAMBS commente les comptes arrêtés au 31 août 2007, ainsi que le bilan et le budget prévisionnel qui seront présentés en Assemblée Générale. Les produits ont légèrement baissé par rapport à 2006, dû à « Gym'Motion », ce qui laisse un excédent de 10 469 euros. L'analyse des sommes sera effectuée par le trésorier. A noter qu'une somme de 20 000 euros est mise en « provision » afin d'assurer la rémunération d'un emploi aidé sur 5 ans (3 ans Conseil Général et 2 ans la DRDJS)

### **2 – Déroulement de l'Assemblée Générale**

Chaque club assistant à l'A.G. se verra remettre un conférencier offert par la Comité Régional. Comme d'habitude l'AG commencera par les « passages obligatoires » de l'adoption du PV de l'AG du 4/11/2006, présentation des différents bilans moral, financier, et celui des activités.

Pour la remise de récompenses aux gymnastes, les critères retenus ont été :

- ⇒ l'obtention d'un podium dans les Championnats nationaux
- ⇒ la participation aux coupes nationales (Espoirs et Avenir)

Les récompenses attribuées par la FFG ou la DRDJS seront décernées à :

- ⇒ M. HOLLEVET Pascal : Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports
- ⇒ Mme SUAREZ Chantal : Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports
- ⇒ Mme THOUVENOT Betty : Médaille d'Honneur Argent de la FFG
- ⇒ Mme PETIT Monique : Plaque fédérale

Les clubs labellisés (Merlebach, Faulquemont et Thaon) recevront un diplôme

Le Président GAMBS adresse une demande aux présidents départementaux qui peuvent faire une proposition de récipiendaires.

Il propose d'accorder une aide financière à chaque club qui participera à une formation détection, ainsi qu'aux personnes qui suivent une formation en zone.  
(proposition votée à l'unanimité)

### **3 – Tarifification**

La tarification 2007-2008 est jointe à ce compte-rendu (annexe 1)

### **4 – Embauche d'un cadre**

Le Président GAMBS a élaboré un profil de poste (annexe 2) dont les missions sont évoquées de manière exhaustive.

Georges Mansard propose que cette personne soit un agent de développement, qu'il participe aux différentes actions régionales (détection – formations.....) et que le profil soit également technico-administratif.

Astrid Staszak rappelle que les actions de coordination doivent être assurées par un CTS (c'est sa mission au niveau de l'équipe technique régionale).

Le Président GAMBS soumet au vote le projet d'embauche d'un cadre.

Ce projet est voté à l'unanimité.

## 5 – Gym'Motion à la date du 7 décembre 2007

Cet après-midi, le Président GAMBS et Georges MANSARD ont rencontré la CUGN pour la mise au point de l'organisation et de la billetterie.

Une réunion communication est prévue le 28 septembre prochain.

Le Président GAMBS sollicite des bénévoles à qui il offrira 2 billets d'entrée.

## 6 – Projet technique en général (Georges Mansard)

⇒ Georges Mansard informe que désormais, toutes les feuilles d'engagement, d'inscriptions aux formations, seront à retourner directement au secrétariat du Comité Régional.

Cette information sera relayée par le site du comité régional.

### ⇒ Détection GAM- GAF

Une réunion a eu lieu le 16 septembre : 15 personnes étaient présentes et les 3 départements représentés.

Le dispositif sur lequel un consensus s'est fait consiste à mettre le pôle (pour les GAM) au centre d'un dispositif permettant aux meilleurs de rentrer dans la structure.

Le principe est de s'appuyer sur les actions des départements qui proposeront chacun une liste de gymnastes (GAM et GAF) pour la journée de sélection le 7 octobre à Vandoeuvre.

Un collectif GAM – GAF sera alors constitué en « jeunesse » et « élite » ; des regroupements seront prévus en « tournant » sur les départements et en intégrant à chaque fois le collectif départemental du lieu de stage.

Par exemple, en décembre est prévu un stage GAM GAF à Sarreguemines où seront convoqués les 32 gymnastes (16 « élite » 16 « jeunesse » régionaux) et se déroulera en même temps que le stage départemental détection de la Moselle.

Gaël MEYER assurera la relation avec le Pôle d'entraînement masculin et sera responsable du secteur détection masculine. Sylvie HERY sera responsable du secteur détection féminine. Les deux responsables constitueront un collectif d'encadrement.

Le rôle des CTS sera de veiller à l'application des directives techniques nationales en matière de filière haut niveau.

Un débat s'est installé concernant la participation des gymnastes lorrains du pôle à la journée de sélection des équipes de Lorraine et de la constitution du collectif régional. Astrid STASZAK s'oppose à la participation de ces gymnastes à cette journée en argumentant du fait qu'ils sont dans une phase de préparation qui ne correspond pas à leur programmation.

Des avis contraires sont émis par Mrs DILLMANN, DAL ZUFFO, VINCENT, et il est décidé que les gymnastes ne participant pas à cette journée ne seront pas sélectionnés. (mis à part Loris BALESTRIERO)

Georges Mansard fait le récapitulatif des stages prévus pour le collectif qui sera constitué.

Il informe de la tenue d'une réunion technique GR le 1<sup>er</sup> octobre à 19 heures à la Maison des Sports au cours de laquelle seront abordés les points relatifs aux compétitions, aux formations et à la détection.

Les compétitions en individuelle débutent le 18 novembre.

Georges Mansard annonce la démission de Michèle PIERNOT de son poste de déléguée technique régionale GR.

7 **Sujet de réflexion** : quel développement pour la Lorraine : bilan-objectif-actions

Le Président GAMBS a mis au point un questionnaire bilan destiné aux 3 Présidents Départementaux (annexe 3)

Il leur demande de recenser :

- le nombre de licenciés de 2005 à 2007 en loisir et compétition et autres
  - le nombre de clubs de 2005 à 2007
- et de compléter le tableau relatif au Championnat, au Haut Niveau, aux labels, à la formation des juges et cadres, ainsi que sur la communication, la promotion et enfin les actions engagées.

Ce document permettra d'effectuer un diagnostic.

Chaque département pourra ainsi concrétiser de nouvelles actions dans le sens du développement.

Il s'agit également de redéfinir la signification du reversement des 3€ par licence à chaque département et de valoriser cette ristourne selon la notion de PROJET.

Ce débat fera l'objet de négociations et de propositions au cours des prochaines réunions..

La séance est levée à 21 h 50 ;

La secrétaire,

Cathy MANSARD